



**Sylvain ROBERT**  
Maire de Lens  
Président de la Communauté  
d'Agglomération de Lens-Liévin

**Hôtel de Ville de LENS**  
17bis, Place Jean Jaurès  
62307 LENS Cedex

**Tél. 03 21 69 86 86**  
Fax 03 21 43 11 65

mail : avotreecoute@mairie-lens.fr

DIRECTION VIE DE LA CITE – ACCES AUX SERVICES  
PUBLICS ET RESSOURCES INTERNES  
☎ 03.21.69.86.35 - Télécopie 03.21.69.08.22

Affaire suivie par Monsieur GONZALEZ  
Directeur territorial  
MG/TP

**PROCES-VERBAL**

**DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

=====

**SEANCE DU 17 MAI 2017 A 18 H 00**

=====

L'an deux mille dix-sept, le 17 mai, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 11 mai 2017.

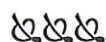
**Etaient présents** : MM. ROBERT, HANON, DECOURCELLES, DAUBRESSE, Mme VINCENT, M. MARONI, Mme CORRE (ayant donné pouvoir à Mme AIT CHIKHEBBIH à compter de son départ après l'examen et le vote de la délibération n°16), M. CECAK, Mmes LEFEBVRE, AIT CHIKHEBBIH, M. POCHON, Mme MEPHU NGUIFO, M. DELSERT (arrivé avant l'examen et le vote de la délibération n°3, n'ayant pas donné pouvoir jusqu'à son arrivée), Mme DAUTHIEU, M. MAZURE, Mme DELPORTE, MM. GAYANT, MILLET, Mmes BRETON, POSMYK-VAIRON, MM. DUCASTEL (arrivé avant l'examen et le vote de la délibération n°3, n'ayant pas donné pouvoir jusqu'à son arrivée), BOUKERCHA, Mme BOURKISS, MM. NORMAND, BABIC, MANKOU, Mme CHOCHOI.

**Etaient excusés** : Mme FLAMENT ayant donné pouvoir à Mme LEFEBVRE, Mme BOURDON ayant donné pouvoir à M. MARONI, M. RAYTER ayant donné pouvoir à M. HANON, Mme LEDENT ayant donné pouvoir à Mme DAUTHIEU, M. RUDYNSKI ayant donné pouvoir à M. ROBERT, Mme DELELIS ayant donné pouvoir à Mme VINCENT, Mme TIMME ayant donné pouvoir à M. BRETON, Mme GAUTHY n'ayant pas donné pouvoir, M. SANCHEZ n'ayant pas donné pouvoir, Mme BLOMME n'ayant pas donné pouvoir, M. SION n'ayant pas donné pouvoir, Mme BOEYKENS ayant donné pouvoir à M. DUCASTEL.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur Pierre MAZURE, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désigné à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Appel des membres par Monsieur DRAB, Directeur général des services.



Adoption du procès-verbal de la séance de conseil municipal du 29 mars 2017.

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

## DIRECTION VIE DE LA CITE – ACCES AUX SERVICES PUBLICS ET RESSOURCES INTERNES

### QUESTION N° 1

DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

### QUESTION N° 2

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

### QUESTION N° 3

ETAT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

### QUESTION N° 4

MODIFICATIONS DE LA TARIFICATION DES DIVERS DROITS D'ENTREE AUX DIVERS SPECTACLES ET MANIFESTATIONS CULTURELLES DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DE SPECTACLE ET DE LA GALERIE DU THEATRE LE COLISEE ET DU PETIT THEATRE DE LA MEDIATHEQUE ROBERT COUSIN

(Rapporteur : Madame Hélène CORRE)

Une erreur s'est glissée dans le dernier alinéa autorisant le dispositif de révision des tarifs : la première révision sera applicable pour la saison 2018-2019. La délibération sera modifiée en conséquence.

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 5**

APPEL A PROJETS DU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE – ANNEE 2017

(Rapporteur : Monsieur Pierre MAZURE)

*⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 6**

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE DE LENS ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN DANS LE CADRE DE LA FORMATION AUX AUTORISATIONS D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX (A.I.P.R.) ET PASSAGE DE L'EXAMEN PAR QCM DES ATTESTATIONS DE COMPETENCE

(Rapporteur : Monsieur Pierre MAZURE)

*⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 7**

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE DE LENS ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN DANS LE CADRE DE LA FOURNITURE DE LECTEURS DE PUCES ELECTRONIQUES POUR ANIMAUX

(Rapporteur : Monsieur Pierre MAZURE)

La Ville d'Annay-sous-Lens s'étant retirée du groupement de commandes, la délibération sera modifiée en conséquence.

*⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**DIRECTION DES RELATIONS ET RESSOURCES HUMAINES**

**QUESTION N° 8**

FORMATION DES ELUS

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

*⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 9**

PERSONNEL – TABLEAU DES EFFECTIFS - REFONTE

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

*⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 10**

TAUX DE PROMOTION APPLICABLE AU PERSONNEL

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

*⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : ..... 33

Contre : ..... 0

Abstention : ..... 2 (MM. NORMAND, BABIC)

**QUESTION N° 11**

AVANCEMENTS DE GRADE INTERVENUS DANS LES TROIS ANNEES PRECEDANT LA MISE A LA RETRAITE

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

*⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 12**

PERSONNEL – EMPLOIS D'AVENIR – MODIFICATIONS DE POSTE

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

*⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 13**

PERIODE D'IMMERSION A LA VILLE POUR UN SALARIE EN INSERTION DE L'APSA – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE POUR LA REALISATION D'UNE PERIODE D'IMMERSION POUR UN SALARIE EN INSERTION

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

*⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 14**

RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SAISONNIERS

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

*⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 15**

PERIODE DE STAGE SCOLAIRE SUPPLEMENTAIRE – FORMATECH – CONVENTION DANS LE CADRE DU LABEL FORMATECH

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

*⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES

**QUESTION N° 16**

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LENS ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN – TRAVAUX DE MISE EN ŒUVRE DE BORNES ENTERREES

(Rapporteur : Monsieur Didier GAYANT)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 17**

DEMOLITION D'UN HANGAR SITUE SUR TERRAIN TASSETTE A L'ARRIERE DE LA RUE PAUL BERT A LENS

(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

DIRECTION VIE LOCALE – REUSSITE ET SOLIDARITE – PROJET SOCIAL

**QUESTION N° 18**

ANIMATION DES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES – TAUX DE REMUNERATION – ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

(Rapporteur : Madame Danièle LEFEBVRE)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 19**

SUBVENTIONS OU PRESTATIONS VERSEES AUX DEPOSITAIRES DE L'APPEL A PROJET NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

(Rapporteur : Madame Danièle LEFEBVRE)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 20**

PLAN NUMERIQUE A L'ECOLE – CONVENTION DE PARTENARIAT « COLLEGES NUMERIQUES ET INNOVATION PEDAGOGIQUE » - 2EME VAGUE 2017 DU PARTENARIAT

(Rapporteur : Madame Danièle LEFEBVRE)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 21**

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2017

(Rapporteur : Monsieur Jean-François CECAK)

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : ..... 34

Contre : ..... 0

Abstention : ..... 1 (M. DELSERT ne prend pas part au vote)

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DE LA VILLE

**QUESTION N° 22**

DENOMINATION D'UN NOUVEL EQUIPEMENT SPORTIF RUE DE FECAMP

(Rapporteur : Monsieur Jean-François CECAK)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

DIRECTION DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE FINANCIERE

**QUESTION N° 23**

SUBVENTIONS AUX UNIONS LOCALES

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : ..... 29

Contre : ..... 4 (MM. DUCASTEL, NORMAND, Mme BOEYKENS, M. BABIC)

Abstention : ..... 2 (M. GAYANT, Mme BOURKISS)

**QUESTION N° 24**

GARANTIE D'EMPRUNT A PAS-DE-CALAIS HABITAT POUR UN MONTANT DE 1 070 827,00 €

(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : ..... 30

Contre : ..... 2 (M. DUCASTEL, Mme BOEYKENS)

Abstention : ..... 3 (Mme POSMYK-VAIRON, M. BOUKERCHA, Mme BOURKISS)

**QUESTION N° 25**

GARANTIE D'EMPRUNT A PAS-DE-CALAIS HABITAT POUR UN MONTANT DE 2 627 093,00 €  
(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : ..... 30

Contre : ..... 2 (M. DUCASTEL, Mme BOEYKENS)

Abstention : ..... 3 (Mme POSMYK-VAIRON, M. BOUKERCHA, Mme BOURKISS)

**QUESTION N° 26**

GARANTIE D'EMPRUNT A MAISONS ET CITES ACCESSION POUR UN MONTANT DE 5 444 616,00 €

(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : ..... 30

Contre : ..... 2 (M. DUCASTEL, Mme BOEYKENS)

Abstention : ..... 3 (Mme POSMYK-VAIRON, M. BOUKERCHA, Mme BOURKISS)

**QUESTION N° 27**

GARANTIE D'EMPRUNT A MAISONS ET CITES POUR UN MONTANT DE 7 468 000,00 € - REAMENAGEMENT ET REFINANCEMENT

(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : ..... 32

Contre : ..... 0

Abstention : ..... 3 (Mme POSMYK-VAIRON, M. BOUKERCHA, Mme BOURKISS)

**QUESTION N° 28**

QUESTIONS ORALES

Par mail en date du 15 mai 2017, M. NORMAND a indiqué avoir 1 question orale pour le Conseil municipal du 17 mai 2017 :

**Question 1 (M. NORMAND) :** Je souhaite vous interroger sur les conditions d'encadrement des enfants usagers de la restauration scolaire à Lens.

↪ La réponse est apportée en séance par M. ROBERT.

La séance est levée à 19 heures 16.